

235 VILLES D'AVENIR

LE MAGAZINE DES VILLES
SOUS-PRÉFECTURES

NUMÉRO 1 - JUIN 2026

POINT DE VUE **ARNAUD TEYSSIER**

« Il faut retrouver une politique
du territoire et pas seulement
des territoires »

ENTRETIEN **FABIEN VERDIER**

« Les 235 villes sous-préfectures
sont la colonne vertébrale
oubliée de la République »

Dossier : **Vivre et travailler
dans les villes sous-préfectures**

Les ambitions contrariées



Voir ce que l'on ne regarde plus

Pendant longtemps, les villes sous-préfectures ont occupé une place évidente dans l'organisation du pays. Elles étaient les portes d'entrée de l'État, les centres administratifs de proximité, les lieux où l'on venait travailler, se former, se soigner ou accomplir ses démarches. Elles structuraient leur bassin de vie et assuraient un équilibre entre les grandes villes et les territoires les plus ruraux.

Cette évidence s'est progressivement estompée.

La métropolisation, la concentration des activités, la réorganisation des services publics ou encore les mutations économiques ont profondément transformé leur rôle. Sans disparaître, ces villes ont parfois perdu une partie de leur centralité. Certaines ont vu partir des emplois, des services ou des infrastructures qui faisaient autrefois leur force.

Pour autant, les villes sous-préfectures ne sont ni des territoires en déclin ni des espaces condamnés à vivre dans l'ombre des métropoles. Elles demeurent des lieux de vie, d'initiative et d'innovation. Elles concentrent des entreprises performantes, des savoir-faire industriels, des commerces, des équipements culturels et des services indispensables à des millions de Français.

C'est précisément ce que ce nouveau magazine veut montrer.

À travers des témoignages d'élus, d'universitaires, d'entrepreneurs et d'acteurs locaux, nous avons cherché à comprendre ce qui fait aujourd'hui la force de ces territoires, mais aussi les obstacles qu'ils rencontrent. Car derrière les réussites existent aussi des fragilités : accès aux soins, mobilités, attractivité, logement, foncier économique ou encore présence de l'État.

Une conviction ressort de ces pages : l'avenir des villes sous-préfectures ne relève ni de la nostalgie ni du traitement social. Il constitue un enjeu majeur d'aménagement du territoire, de cohésion nationale et de développement économique.

La France ne pourra relever les défis qui l'attendent sans s'appuyer sur ces villes qui, souvent discrètement, continuent de faire vivre les territoires.



6 ACTUALITÉS DES TERRITOIRES – BRÈVES

THIONVILLE – *Commerce de proximité : les irréductibles du centre-ville*

MONTLUÇON – *Safran investit pour renforcer sa production stratégique*

SOISSONS – *Une mosaïque romaine exceptionnelle découverte en ville*

ÉPERNAY – *Centre-ville : une nouvelle phase de transformation en préparation*

AUTUN – *La mobilité solidaire prend son élan*

PROVINS – *Les Médiévales confirment leur succès populaire*

PRADES – *120 ans d'une eau minérale ancrée dans son territoire*

DOUAI – *Une troisième cour Oasis pour adapter l'école au climat*

BEAUNE – *Un nouveau city-stade pour le sport de proximité*

ALÈS – *Présajéo, un nouveau pôle d'activités aux portes du centre-ville*

VIERZON – *La modernisation de la ligne ferroviaire se poursuit*

PONTARLIER – *Une expérimentation pour redonner de l'espace aux piétons*

VICHY – *Le Second Empire fait revivre la cité thermale*

BAYONNE – *L'Europe et les territoires au cœur d'une rencontre trilatérale*

REDON – *Un campus pour préparer les compétences de demain*

10 HISTOIRE

SOUS-PRÉFECTURES : LA LENTE ÉROSION D'UNE FONCTION TERRITORIALE



© Christophe Frot

12 ENTRETIEN **FABIEN VERDIER**

« Les villes sous-préfectures sont la colonne vertébrale oubliée de la République »

16 ACTUALITÉS AUTOUR DU MOUVEMENT TERRITOIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES

L'image qui parle ! 55 ans d'évolution démographique	16
Les Français plébiscitent l'échelon local	16
Le retour de l'aménagement du territoire ?	17
L'État se prive-t-il des talents territoriaux ?	17
Fabien Verdier plaide pour une Europe des villes intermédiaires	17
Les maires des villes moyennes à Roanne	17

18 CHIFFRES CLÉS

20 PRISE DE POSITION – TRIBUNE

La France doit se doter d'une stratégie nationale de développement de ses villes sous-préfectures

22 POINT DE VUE ARNAUD TEYSSIER

« Il faut rerouper une politique du territoire et pas seulement des territoires »

26 VIVRE ET TRAVAILLER DANS LES VILLES SOUS-PRÉFECTURES

La bataille du développement	26
À l'ombre des métropoles, les sous-préfectures refusent de décrocher	28
Le Vallespir : un territoire au potentiel contrarié	31

32 ENTRETIEN **MICHEL COSTE**

« Sans développement économique, nos territoires meurent »

Diam Bouchage, une réussite du Vallespir	34
--	----

© Adobe Stock

36 TERRITOIRES VIVANTS

Haguenau, l'Alsace qui avance sans bruit	36
À Saint-Quentin, l'énergie s'achète en commun	37
Château-Thierry, la ville qui parle aux animaux	38



© Adobe Stock



© Shutterstock

Le magazine du Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures
9, rue de Varize - 28200 Châteaudun
developperlessousprefectures@gmail.com

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Sébastien Fournier – sebastien.fournier@235-lemag.fr
Ont collaboré à ce numéro : Sébastien Fournier, Axel Flajeu, Pierre Montet
Secrétariat de rédaction : Aurélie Taupin
Création graphique et maquette : www.studiocentnze.eu
Partenariat et publicité : contact@235-lemag.fr
Impression : JTT Imprimeur – Dépôt légal en cours
Couverture : Adobe Stock
Nous contacter : contact@235-lemag.fr



© Bildarchiv57

THONVILLE**Commerce de proximité :
les irréductibles du centre-ville**

À l'heure où de nombreuses enseignes traditionnelles disparaissent des centres-villes, certains commerces de proximité continuent de faire de la résistance. À Thionville, la droguerie-quincaillerie Le Petit Caillon, ouverte en 2022, illustre cette capacité à maintenir une offre commerciale diversifiée malgré la concurrence des grandes surfaces et du commerce en ligne. Portée par une sélection de produits durables et majoritairement fabriqués en France, l'enseigne s'inscrit dans une dynamique plus large de soutien au commerce de proximité. Un enjeu partagé par de nombreuses municipalités qui multiplient les actions pour renforcer l'attractivité de leurs centres-villes et préserver des services appréciés des habitants. Un combat de longue haleine pour maintenir la diversité commerciale et l'animation urbaine.

MONTLUÇON**Safran investit pour renforcer
sa production stratégique**

Le groupe Safran poursuit son développement industriel à Montluçon avec un programme d'investissement de 120 millions d'euros assorti de la création de 150 emplois d'ici à 2032. L'objectif est de tripler la production de gyroscopes inertiels, des équipements de haute précision utilisés dans l'aéronautique, le spatial ou encore la défense. Ces systèmes de navigation autonomes permettent de se localiser sans recours aux satellites. Ce projet confirme la place occupée par Montluçon dans les filières industrielles stratégiques et illustre la dynamique de réindustrialisation engagée dans plusieurs villes moyennes françaises.

SOISSONS**Une mosaïque romaine exceptionnelle découverte en ville**

Les travaux d'extension du réseau de chauffage urbain ont permis une découverte archéologique majeure à Soissons. Une mosaïque gallo-romaine datant de la fin du I^{er} siècle après J.-C. a été mise au jour dans le quartier Saint-Crépin. D'une remarquable qualité de conservation, ce pavement ornait probablement une vaste villa antique. Sa technique de réalisation, mêlant béton et tesselles décoratives, demeure particulièrement rare à l'échelle régionale comme nationale. Dauphins, fleurs de lotus et motifs géométriques témoignent du raffinement artistique de l'époque et rappellent le rôle important joué par l'ancienne Augusta Suessionum dans la Gaule romaine. Une découverte qui enrichit encore le patrimoine historique de la ville.

ÉPERNAY**Centre-ville : une nouvelle phase
de transformation en préparation**

Après la livraison du parc du Jard et l'achèvement prochain du pôle d'échange multimodal autour de la gare, Épernay prépare un nouveau chantier structurant. La municipalité travaille à une vaste opération de requalification du centre-ville portant sur la rue Porte Lucas, la place Auban-Moët et la place Léon-Bourgeois. Au-delà de la rénovation de la voirie et des réseaux souterrains, le projet vise à repenser les usages de l'espace public dans l'un des principaux secteurs commerçants de la ville. Piétons, automobilistes, stationnement et attractivité commerciale seront au cœur des réflexions. Si le projet n'est pas encore finalisé, son lancement pourrait intervenir dès l'hiver prochain pour une durée estimée à deux ans.



© DR

AUTUN**La mobilité solidaire
prend son élan**

Six mois après son lancement, le dispositif Atchoum poursuit son développement à Autun. Cette solution de mobilité solidaire met en relation des habitants ayant besoin de se déplacer avec des conducteurs bénévoles qui assurent un accompagnement de porte à porte. Destiné notamment aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, le service compte déjà 20 chauffeurs solidaires et 51 passagers inscrits. Depuis novembre 2024, près de 150 trajets ont été réalisés pour plus de 1 700 kilomètres parcourus. Soutenu par la Ville et plusieurs partenaires locaux, le dispositif contribue à lutter contre l'isolement tout en proposant une réponse concrète aux enjeux de mobilité du quotidien.



© Ville de Provins

PROVINS**Les Médiévales confirment leur succès populaire**

Comme chaque année, les Médiévales de Provins ont attiré des dizaines de milliers de visiteurs venus replonger dans l'ambiance du Moyen Âge. Saltimbanques, troubadours, artisans et spectacles historiques ont animé les rues de la cité fortifiée pendant tout un week-end. Événement emblématique du territoire, cette manifestation contribue largement au rayonnement touristique de Provins et à la valorisation de son patrimoine exceptionnel. En associant animation culturelle, attractivité économique et mise en scène de l'histoire locale, les Médiévales demeurent l'un des rendez-vous incontournables du calendrier francilien.



© DR

PRADES**120 ans d'une eau minérale ancrée dans son territoire**

La source du Vernet célèbre cette année les 120 ans de son exploitation commerciale. Reconnue dès 1874 pour ses qualités minérales, cette eau naturellement gazeuse puisée au cœur des Monts d'Ardèche demeure étroitement liée à l'histoire et à l'identité de Prades. Longtemps utilisée localement, elle a progressivement accompagné le développement économique du territoire, notamment avec la construction d'une nouvelle usine dans les années 1990 puis son intégration au sein du groupe Intermarché. Cet anniversaire rappelle le rôle que peuvent jouer les ressources naturelles dans le développement industriel et l'attractivité des petites villes.

DOUAI**Une troisième cour Oasis
pour adapter l'école au climat**

La Ville de Douai poursuit la transformation de ses établissements scolaires avec la création d'une troisième cour Oasis à l'école Eugène-Lenglet. Aujourd'hui largement minéralisé, cet espace sera profondément réaménagé afin de favoriser la végétalisation, le confort des élèves et l'adaptation aux fortes chaleurs. Plus de vingt arbres et arbustes seront plantés, tandis que de nouveaux espaces de jeux, de détente et de découverte verront le jour. Inscrit dans une démarche plus globale de résilience urbaine, ce projet illustre la volonté de nombreuses collectivités de repenser les cours d'école face aux défis climatiques.

BEAUNE**Un nouveau city-stade
pour le sport de proximité**

La Ville de Beaune poursuit le développement de ses équipements de proximité avec l'ouverture d'un nouveau city-stade dans le quartier de Gigny. Réalisé pour un montant de 77 000 euros, cet équipement vient compléter l'offre sportive destinée aux jeunes et aux habitants du secteur. Installé à proximité de l'école maternelle et de la salle Daniel-Maquin, il s'inscrit dans une démarche plus large de promotion du sport, de la jeunesse et du vivre-ensemble. Au-delà de sa vocation sportive, le terrain multisports a été pensé comme un lieu de rencontre et de convivialité au service de la vie de quartier.

ALÈS**Présajéo, un nouveau pôle
d'activités aux portes du centre-ville**

La première pierre du projet Présajéo a été posée à Alès. Portée par la Saem'Alès dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain et du programme Action Cœur de Ville, cette opération prévoit la création de 5 200 m² de bureaux, ateliers, espaces de formation et commerces dans le quartier des Prés-Saint-Jean. Présenté comme le plus important projet immobilier à vocation économique du NPNRU à l'échelle nationale, l'ensemble doit favoriser l'implantation d'entreprises et soutenir l'activité économique locale. Les bâtiments seront réalisés progressivement en fonction de la commercialisation des locaux.



VIERZON La modernisation de la ligne ferroviaire se poursuit

Engagée depuis 2023, la rénovation de la ligne SNCF entre Orléans et Vierzon entre dans sa dernière phase. Cette infrastructure de 80 kilomètres, empruntée quotidiennement par près de 70 trains, fait l'objet d'importants travaux destinés à améliorer sa fiabilité et sa performance. D'ici novembre 2026, plusieurs dizaines de kilomètres de voies et de rails seront renouvelés grâce notamment à l'intervention d'un train-usine spécialisé. Cet investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros illustre les efforts engagés pour moderniser les infrastructures ferroviaires et accompagner le développement des mobilités durables.

PONTARLIER Une expérimentation pour redonner de l'espace aux piétons

Depuis le 15 juin, une partie de la rue de la République est devenue piétonne à Pontarlier dans le cadre d'une expérimentation qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2026. Cette initiative s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville tout en améliorant le cadre de vie des habitants. Jardinières, stationnements vélos, jeux au sol et aménagements temporaires accompagnent cette transformation. En favorisant les mobilités douces et les usages partagés de l'espace public, la ville souhaite créer un centre-ville plus agréable, plus animé et plus attractif.

VICHY Le Second Empire fait revivre la cité thermale

Le temps d'un week-end, Vichy a renoué avec son histoire à l'occasion des traditionnelles fêtes napoléoniennes. Costumes d'époque, défilés, bals et animations ont replongé habitants et visiteurs dans l'ambiance du Second Empire. L'édition 2025 revêtait une dimension particulière avec la célébration du bicentenaire de la naissance de l'impératrice Eugénie. Au-delà de l'aspect festif, l'événement met en lumière l'héritage laissé par Napoléon III, dont les grands travaux ont façonné durablement le visage de la ville. Une manière pour la cité thermale de valoriser son patrimoine tout en renforçant son attractivité touristique.

BAYONNE

L'Europe et les territoires au cœur d'une rencontre trilatérale

Bayonne a accueilli la réunion annuelle entre la France, l'Espagne et le Portugal en présence du ministre délégué à l'Europe Benjamin Haddad et de la ministre des Outre-mer Naïma Moutchou. Plusieurs sujets stratégiques ont été abordés, parmi lesquels la défense européenne, les territoires ultramarins ou encore la lutte contre l'immigration irrégulière. Cette rencontre a également permis des échanges avec les élus locaux du Pays basque. L'accueil d'un tel rendez-vous diplomatique souligne la place particulière occupée par les territoires frontaliers dans la coopération européenne et les relations entre États voisins.



REDON

Un campus pour préparer les compétences de demain

Le projet Campus Esprit Industries franchit une nouvelle étape à Redon avec la pose de sa première pierre. Implanté dans le quartier de la gare dans le cadre du programme Confluences 2030, ce futur équipement de 4 620 m² accueillera à partir de 2027 plusieurs établissements spécialisés dans la logistique, les achats, la gestion, la cybersécurité, l'électronique ou encore les réseaux. Capable d'accueillir plus de 800 étudiants, le campus entend répondre aux besoins croissants des entreprises en compétences qualifiées. Soutenu par de nombreux partenaires publics, ce projet de près de 20 millions d'euros participe à la stratégie de développement économique et d'attractivité du territoire.





Entre mémoire administrative et réalités contemporaines, les sous-préfectures françaises connaissent un affaiblissement progressif. Au-delà de la seule présence de l'État, c'est l'ensemble des fonctions qui faisaient leur centralité qui s'érode.



Sous-préfectures : la lente érosion d'une fonction territoriale

≡ Sébastien Fournier

A Figeac, ville natale de Jean-François Champollion, l'histoire affleure à chaque coin de rue. La place des Écritures, les façades médiévales, les traces laissées par celui qui déchiffra les hiéroglyphes racontent une trajectoire singulière : celle d'une petite ville ouverte sur le monde.

Mais derrière cette mémoire vivante, une autre réalité se dessine, plus discrète. Ce qui s'efface, peu à peu, ce n'est pas le passé, c'est ce qui faisait tenir la ville au présent : une fonction territoriale structurante, longtemps portée par l'État et les activités qu'il entraînait.

Car les sous-préfectures ne sont pas seulement un héritage administratif. Elles ont constitué, pendant près de deux siècles, des points d'ancrage essentiels entre le pouvoir central et les territoires. Le sous-préfet n'était pas seulement un représentant de l'État : il était une figure, un relais, parfois un décideur. Autour de lui gravitaient des services, des professions, une activité économique induite. La sous-préfecture faisait vivre la ville autant qu'elle l'administrait.

À Montbrison, cette histoire reste tangible. Depuis 1855, plus de soixante sous-préfets s'y sont succédé. Parmi eux, Louis Lépine, futur préfet de police de Paris et créateur du

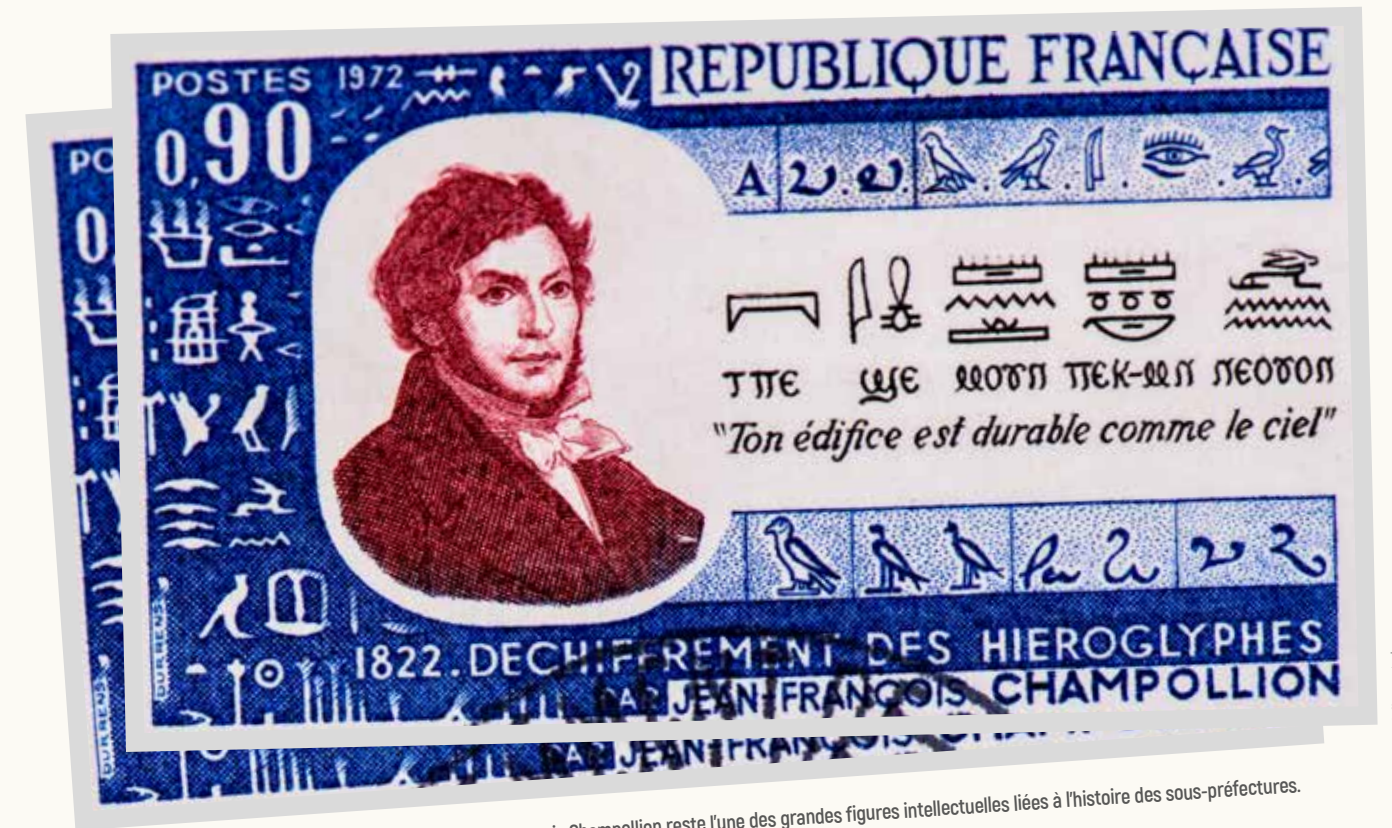
concours qui porte son nom. Sa trajectoire rappelle qu'autrefois, ces fonctions locales s'inscrivaient dans des parcours nationaux. Les sous-préfectures étaient alors des lieux de passage du pouvoir, des espaces où l'État s'incarrait dans des visages, des parcours, des décisions.

Ce modèle s'est progressivement transformé. La rationalisation des services publics, la dématérialisation des démarches, la montée en puissance des échelons régionaux et métropolitains ont modifié en profondeur le rôle de ces villes. L'État n'a pas disparu, mais il s'est déplacé : moins visible, plus diffus et moins incarné.

Des territoires fragilisés

Mais cette évolution ne se limite pas à la seule sphère administrative. Elle entraîne des effets en chaîne sur le tissu économique local. Moins de services signifie moins de flux, moins de présence quotidienne, moins de consommation. Ce sont des emplois qui disparaissent, des fonctions qui se déplacent et une centralité qui s'affaiblit.

Cette érosion touche également des fonctions essentielles, au premier rang desquelles la santé. Dans de nombreuses sous-préfectures, l'accès aux soins se fragilise : raréfaction des médecins, fermeture de services hospitaliers, éloigne-



Né à Figeac, Jean-François Champollion reste l'une des grandes figures intellectuelles liées à l'histoire des sous-préfectures.

ment des structures spécialisées. Là encore, l'enjeu dépasse la seule question de l'offre. Il interroge la capacité de ces territoires à garantir un cadre de vie sécurisé et équilibré. Car lorsque les services de santé reculent, c'est une part du quotidien et du lien au territoire qui se trouve affectée.

À Alès, ancienne sous-préfecture industrielle, la transformation est particulièrement perceptible. Longtemps structurée par l'activité minière et la présence de l'État, la ville a vu ses équilibres se recomposer. La disparition progressive de certaines fonctions économiques et administratives a laissé place à une autre réalité plus fragile malgré un boom démographique conséquent ces dernières années.

Même constat à Saint-Dié-des-Vosges. Ville où fut forgé le nom « Amérique », elle témoigne d'un passé intellectuel dense. Aujourd'hui, elle demeure un centre administratif,

mais son rôle d'entraînement s'est atténué. Comme dans d'autres sous-préfectures, la ville continue d'exister, mais elle rayonne moins.

Ce qui s'efface, dans ces territoires, n'est donc pas un statut. Les sous-préfectures sont toujours là. Mais ce qui s'érode, plus profondément, c'est une fonction territoriale. Celle qui faisait de ces villes des pivots : des lieux de décision, de passage, d'activité.

Certaines d'entre elles tentent aujourd'hui de se réinventer. Par de nouveaux défis économiques, le tourisme, la culture ou l'innovation locale, elles cherchent de nouveaux équilibres. Mais ces dynamiques, aussi nécessaires soient-elles, ne compensent pas toujours la perte de centralité liée à l'effacement progressif de certaines fonctions structurantes. Rien ne disparaît vraiment. Mais ce qui faisait de ces villes des points d'équilibre du territoire se défait peu à peu. ■

DATES CLÉS	1800	1926	2015	2022
	Création des sous-préfectures par le Consulat afin de renforcer la présence de l'État dans les territoires.	Suppression de 108 sous-préfectures dans un contexte d'économies budgétaires par le gouvernement Poincaré.	La montée en puissance des métropoles fragilise le rôle de certaines villes sous-préfectures.	Emmanuel Macron annonce le rétablissement de cinq sous-préfectures supprimées en 1926.



« Les villes sous-préfectures sont la colonne vertébrale oubliée de la République »

≡ Sébastien Fournier

Les villes sous-préfectures sont-elles aujourd'hui les grandes oubliées des politiques publiques ?

Oui, très clairement. Depuis trente ans, elles subissent de plein fouet la mondialisation, la désindustrialisation et surtout la métropolisation. On a construit le fait métropolitain, mais jamais son pendant. Résultat : une France des TGV face à une France des TER.

Les conséquences sont visibles partout : à Montluçon, passée de 50 000 à

32 000 habitants, à Saint-Claude dans le Jura ou à Langres, qui ont perdu emplois, services et attractivité. Fermetures de maternités, de tribunaux, de services hospitaliers... Ces « blocs de granit » ont disparu.

Historiquement, ces villes avaient pourtant un rôle structurant. Dès le début du XIX^e siècle, Napoléon organise le territoire autour des préfectures et sous-préfectures pour garantir une présence de l'État à distance raisonnable de chaque citoyen. Ce maillage fin assurait proximité, cohésion et ef-

ficacité administrative. En l'affaiblissant progressivement, c'est tout un équilibre territorial que l'on a fragilisé.

Entre métropoles concentrant richesses et emplois et territoires intermédiaires en perte de vitesse, la fracture territoriale s'aggrave. Pour Fabien Verdier, les villes sous-préfectures incarnent aujourd'hui ce déséquilibre et constituent un enjeu décisif pour l'avenir du pays. À défaut d'une politique ambitieuse, elles pourraient bien devenir le théâtre de prochaines bascules politiques.

L'État a-t-il sous-estimé l'impact de ces décisions ?

Oui, car l'impact est autant symbolique que concret. Les villes sous-préfectures sont les terminaisons nerveuses de la République. En oubliant Figeac, Saumur ou Sedan, on oublie une partie de notre histoire et de notre identité. À cela s'ajoute la disparition progressive de l'État local. Dans certaines sous-pré-

fectures comme Vendôme ou Romorantin, il ne reste plus que quelques agents. Tout a été recentralisé dans les grandes villes. La proximité s'est effacée.

» « Les villes sous-préfectures sont les terminaisons nerveuses de la République. En oubliant Figeac, Saumur ou Sedan, on oublie une partie de notre histoire et de notre identité. »

Cette évolution s'inscrit dans une dynamique plus large : la concentration des décisions, des compétences et des élites dans quelques grandes métropoles. Cette centralisation produit un sentiment d'éloignement, voire d'abandon, dans des territoires qui ne se sentent plus regardés ni compris.

Peut-on encore parler d'aménagement du territoire ?

Non, on est plutôt dans une logique de correction marginale. Les dispositifs comme Action cœur de ville sont utiles, mais insuffisants. Sans hôpital, sans train fiable, sans services publics, on ne fait plus société.

Le fait métropolitain a concentré richesses, emplois et élites. Aujourd'hui, trois millions de cadres vivent dans une douzaine de grandes métropoles. À Bressuire, Montmorillon ou Lesparre-

Médoc, il n'y a plus ces relais. On a créé une fracture territoriale profonde. Cette fracture se traduit aussi très concrètement. À Châteaudun, un commerçant expliquait récemment qu'il ne pouvait plus se rendre à Paris pour s'approvisionner à cause des restrictions liées aux ZFE et à la vignette Crit'Air. Ce type de situation illustre une forme d'exclusion progressive des acteurs économiques de ces territoires vis-à-vis des grandes métropoles.

Plus largement, l'accès aux services essentiels s'éloigne : maternité à 50 ou 100 kilomètres, spécialistes médicaux devenus rares, lignes ferroviaires dégradées. Cette accumulation de difficultés fragilise la vie quotidienne et nourrit un sentiment de relégation.

» « Les villes sous-préfectures sont devenues des zones de bascule. On l'a vu lors des dernières municipales. Chaque fermeture de service public nourrit le ressentiment. »

Ce sentiment d'abandon se traduit-il politiquement ?

Les villes sous-préfectures sont devenues des zones de bascule. On l'a vu lors des dernières municipales. Chaque fermeture de service public nourrit le ressentiment. On observe un vote de défiance, un vote de « démagisme ». Les

habitants ont le sentiment de payer des impôts sans bénéficier des mêmes services.

Ce phénomène n'est pas propre à la France. On retrouve des dynamiques comparables dans d'autres pays occidentaux, avec le Brexit au Royaume-Uni ou certaines évolutions électorales aux États-Unis. Partout, les territoires intermédiaires expriment une même demande de reconnaissance.

» « L'accès aux services essentiels s'éloigne : maternité à 50 ou 100 kilomètres, spécialistes médicaux devenus rares, lignes ferroviaires dégradées. Cette accumulation de difficultés fragilise la vie quotidienne et nourrit un sentiment de relégation. »

Quelles réponses propose votre mouvement ?

Nous portons 21 propositions autour d'un objectif : restaurer la compétitivité de ces territoires. Cela passe par l'industrie, les infrastructures, la santé, mais aussi par l'attractivité globale. Une mesure clé est la création d'un délégué interministériel, placé auprès du Premier ministre, chargé de piloter une stratégie dédiée aux villes sous-préfectures dans la durée. »

À savoir

Le Mouvement propose 21 mesures urgentes et 7 outils de suivi. Des solutions simples et concrètes pour restaurer la confiance et rendre leur fierté aux habitants.

DATES CLÉS

Novembre 2022
Tenue du congrès fondateur à Châteaudun en présence des maires.

Février 2023
Création du Mouvement des villes sous-préfectures.

Octobre 2024
Mise en place d'une plateforme d'actions prioritaires.



© Christophe Fricot

Il faut également reconnecter les élites aux territoires. Aujourd'hui, les hauts fonctionnaires, les cadres, ne vivent plus dans ces villes. Nous proposons qu'une partie de leur parcours, stages, affectations, s'y déroule, afin qu'ils en comprennent les réalités concrètes.

La compétitivité doit être pensée de manière globale : emploi pour les deux conjoints, logement accessible, services publics, mais aussi offre culturelle et qualité de vie. Sans cela, les familles ne s'installent pas durablement.

Nous proposons aussi de réimplanter des services publics et des administrations dans ces villes : pourquoi ne pas installer certaines directions à Fontenay-le-Comte, Alès ou Guingamp, plutôt que tout concentrer à Paris ou dans les grandes métropoles ?

Peut-on inverser la tendance ?

Oui, à condition d'une volonté politique forte. Il faut réindustrialiser, ré-

UNITÉ

Le Mouvement pour le Développement des Villes Sous-Préfectures propose de réimplanter des services publics dans ces villes, comme ci-dessus à Pontarlier.

investir dans les infrastructures et redonner de l'ambition à ces territoires. L'enjeu est aussi économique : dans de nombreuses villes sous-préfectures, le coût du logement est bien plus faible, ce qui peut constituer un levier d'attractivité. À Montluçon, Beaune ou Saint-Claude, il est possible de concilier qualité de vie et activité professionnelle.

Ces villes ont des atouts considérables : proximité, tissu associatif, cadre de vie. Elles peuvent accueillir une partie des populations aujourd'hui contraintes dans les métropoles.

Sommes-nous à un point de bascule ?

Si nous ne faisons rien, la fracture territoriale va continuer de s'aggraver. Mais ces villes représentent aussi une solution. L'enjeu n'est pas d'opposer métropoles et territoires intermédiaires, mais de rééquilibrer. Les deux doivent être fortes. Aujourd'hui, la concentration excessive crée des externalités

négatives : congestion, coût du logement, pression sur les services.

Réinvestir les villes sous-préfectures, c'est aussi répondre à ces déséquilibres et redonner de la cohérence à l'ensemble du territoire. C'est à cette condition que nous retrouverons une République équilibrée et pleinement vivante. ■



BIOGRAPHIE FABIEN VERDIER

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'économie et directeur d'hôpital, Fabien Verdier a travaillé auprès de collectivités territoriales et de cabinets ministériels avant de devenir maire de Châteaudun entre 2020 et 2026. Il préside aujourd'hui le Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures.



S'INVESTIR

www.villessousprefectures.fr
developperlessousprefectures@gmail.com



**Adhérer c'est s'engager pour son territoire et son avenir!
Joindre sa voix à ceux qui vous comprennent...**

BULLETIN D'ADHÉSION AU MOUVEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VILLES SOUS-PRÉFECTURES ET/OU VILLES DE CENTRALITÉ

Nom COMMUNE et/ou EPCI et/ou ville de centralité :

Adresse postale :

Tél. : Email :

Nom du Maire :

Tél. : Email :

Nombre d'habitants :

Montant de la cotisation : Nombre d'habitant x 0,09 =

Date + Signature

Joindre le règlement et retourner l'ensemble au siège de l'association :

Mouvement pour le développement des villes Sous-Préfectures – Fabien Verdier – 9, rue de Varize – 28200 Châteaudun



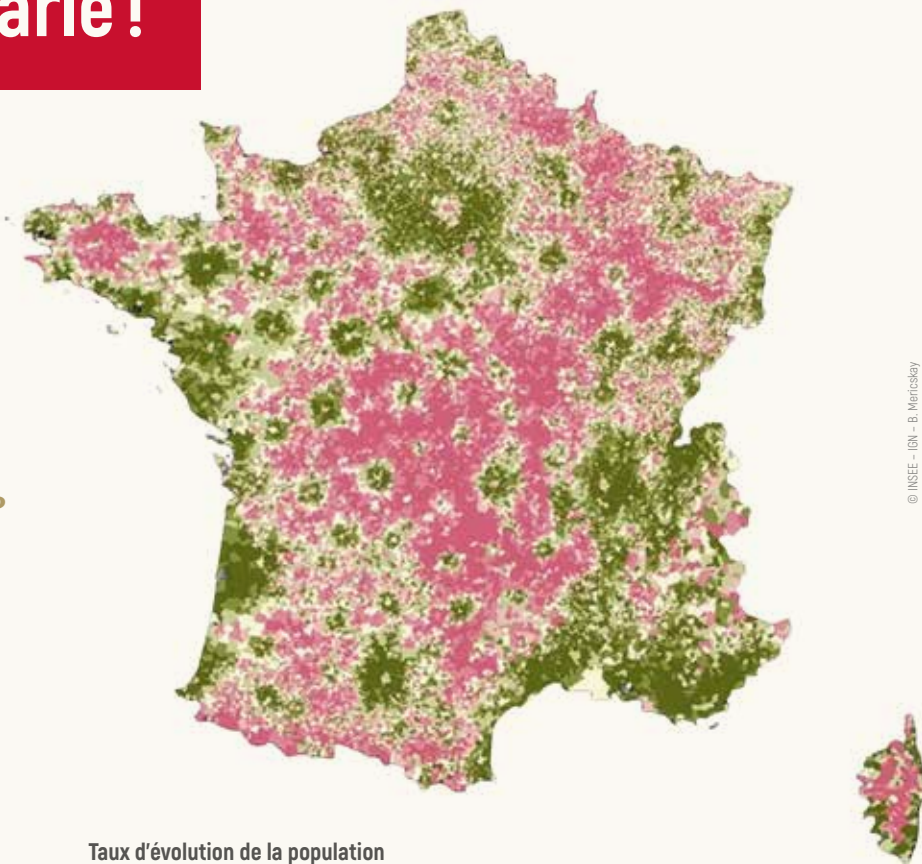
FOCUS

L'image qui parle !

55 ans d'évolution démographique

Comment la population communale a-t-elle évolué entre 1968 et 2023 ?

Cette carte réalisée à partir des données de l'INSEE met en lumière les grands mouvements qui ont façonné la géographie française : métropolisation, littoralisation et fragilisation de certains territoires. Une image saisissante qui interroge les choix d'aménagement du territoire passés, mais aussi les défis à relever pour les décennies à venir.



Taux d'évolution de la population

-100% -30% -10% 0% 20% 60% 120%

© INSEE - (B) - B. Merinsky



Les Français plébiscitent l'échelon local

Comment les Français perçoivent-ils la justice dans les territoires ? Une étude menée par l'institut Terram et l'Ifop auprès de plus de 4000 personnes apporte plusieurs enseignements.

Premier constat : les inégalités demeurent une préoccupation majeure. Neuf Français sur dix estiment que les écarts de revenus sont trop importants et 89% jugent que les manquements à la règle commune sont excessifs. Mais l'enquête révèle également un attachement marqué à l'action locale. Près de deux tiers des personnes interrogées (64%) préfèrent renforcer les moyens des collectivités territoriales plutôt que d'accroître la dépense centralisée de l'État.

Autre enseignement notable : le sentiment d'injustice est davantage vécu à l'échelle individuelle qu'à celle des territoires. Pour les auteurs de l'étude, l'enjeu n'est donc pas tant de multiplier les dispositifs spécifiques que de mieux prendre en compte les situations concrètes vécues par les habitants, dans le cadre d'une action publique plus proche du terrain. ■

Le retour de l'aménagement du territoire ?

Après plusieurs décennies dominées par des politiques de cohésion territoriale plus ou moins efficaces, l'État entend renouer avec une ambition plus stratégique. Le 10 juin dernier, la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Françoise Gatel, a officiellement lancé les travaux préparatoires à une future stratégie nationale d'aménagement du territoire.

Face aux grandes mutations démographiques, économiques et climatiques qui se dessinent à l'horizon 2035 et 2050, l'objectif affiché est de redonner à l'État un rôle de stratège. «Les transformations qui sont devant nous nous

obligent à renouer avec cette fonction essentielle et complémentaire de l'État : celle de stratège et d'aménageur», a souligné la ministre devant quelque 170 participants réunis à l'hôtel de Roquelaura.

Françoise Gatel assure toutefois qu'il ne s'agira pas d'un «super Srdet national élaboré depuis Paris». La démarche entend au contraire s'appuyer sur les réalités locales et sur le principe de différenciation territoriale. Trois grandes transformations structureront les travaux : le vieillissement de la population, l'adaptation au changement climatique et la recomposition

économique du pays autour de la réindustrialisation, de la transition énergétique et des infrastructures numériques.

Pour les villes sous-préfectures, souvent confrontées aux conséquences cumulées du vieillissement, de la désindustrialisation ou de l'éloignement des centres de décision, cette réflexion nationale pourrait constituer une opportunité. À condition que ces territoires soient pleinement associés à la démarche et que la future stratégie ne reproduise pas les approches uniformes qui ont parfois contribué à leur marginalisation. ■

L'État se prive-t-il des talents territoriaux ?

Les administrateurs territoriaux sont souvent présentés comme l'un des principaux viviers de l'encadrement supérieur public. Pourtant, leur présence au sein des emplois de direction de l'État demeure particulièrement limitée.

Selon les données 2025 de l'Observatoire de la Direction interministérielle de l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), les administrateurs territoriaux représentent moins de 1% des cadres dirigeants de l'État et seulement 1 à 2% des emplois fonctionnels de direction.

Au total, ils seraient moins de 70 à occuper aujourd'hui des postes de direction ou de dirigeant au sein de l'appareil d'État, contre plus de 230 contractuels.

Ces chiffres interrogent alors même que ces professionnels disposent d'une connaissance fine des collectivités, des territoires et de l'action publique locale. Dans un contexte où l'État affirme vouloir renforcer sa proximité avec les territoires, la question de la place accordée aux profils issus des collectivités reste plus que jamais posée. ■

Les maires des villes moyennes à Roanne

Les 2 et 3 juillet prochains, l'association Villes de France tiendra son congrès annuel à Roanne. Finances locales, sécurité, attractivité des centres-villes, intelligence artificielle ou encore aménagement du territoire figureront parmi les principaux sujets abordés. Les débats se dérouleront en présence de Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation. Un rendez-vous attendu alors que les collectivités font face à de fortes contraintes budgétaires. ■

Fabien Verdier plaide pour une Europe des villes intermédiaires

Dans une tribune publiée par la Fondation Robert Schuman, Fabien Verdier, président du Mouvement pour le Développement des Villes Sous-préfectures, appelle l'Union européenne à mieux prendre en compte les villes intermédiaires dans sa politique de cohésion.

Son constat est clair : si les fonds européens ont permis un rapprochement économique entre les États membres, ils ont aussi contribué, parfois malgré eux, à renforcer la concentration des investissements autour des grandes métropoles. Résultat : de nombreuses villes intermédiaires se retrouvent aujourd'hui dans un angle mort des politiques européennes, trop urbaines pour bénéficier des dispositifs ruraux, mais trop éloignées des grands pôles métropolitains pour profiter pleinement des stratégies d'innovation et de compétitivité.

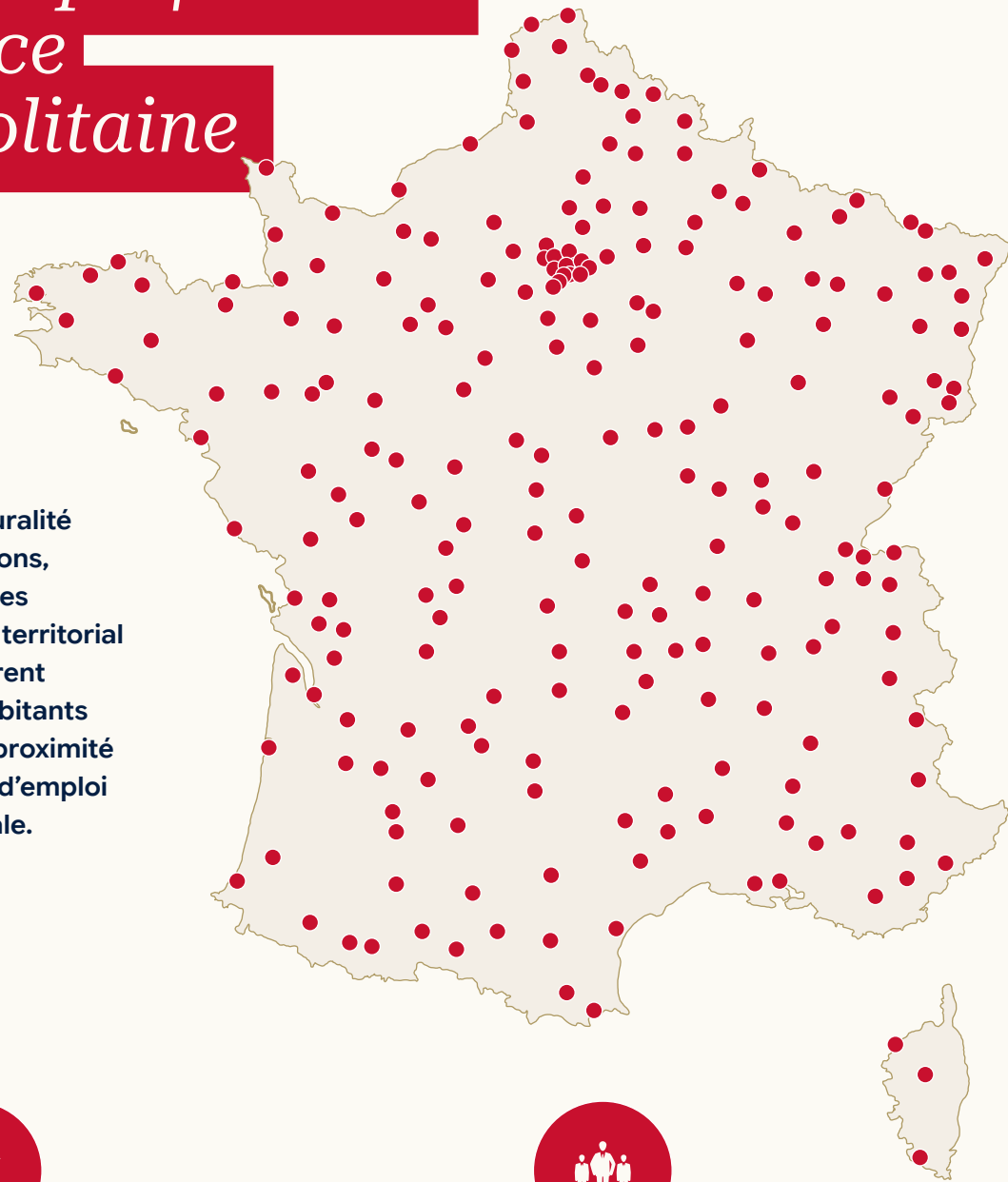
La tribune souligne que cette réalité dépasse largement le cadre français. Des villes comparables aux sous-préfectures existent partout en Europe et connaissent les mêmes difficultés : recul des services publics, fragilisation économique, perte d'attractivité et sentiment de déclassement. Pour y répondre, Fabien Verdier formule plusieurs propositions, parmi lesquelles la création d'une catégorie européenne dédiée aux villes intermédiaires, un meilleur accès aux fonds européens, un soutien renforcé à l'ingénierie locale et la mise en place d'un réseau européen de représentation de ces territoires.

Une conviction guide l'ensemble de son propos : la cohésion européenne ne pourra être pleinement atteinte tant que les villes intermédiaires resteront invisibles dans les politiques de développement. ■

225 sous-préfectures en France métropolitaine

≡ Axel Flajoul

Souvent situées entre ruralité et grandes agglomérations, les villes sous-préfectures constituent un maillage territorial essentiel. Elles concentrent plus de 5,2 millions d'habitants et jouent un rôle clé de proximité en matière de services, d'emploi et de cohésion territoriale.



31 Sous-préfectures classées grands centres urbains

2/3 Des sous-préfectures de densité intermédiaire

39 Sous-préfectures « communes rurales »

5,225 Millions d'habitants

7,6% De la population française

1190 Habitants au Km² en moyenne

Le département du Pas-de-Calais est celui qui compte le plus de sous-préfectures (6), suivi par le Nord et la Gironde (5).

Castellane : ville la moins peuplée avec 1 454 habitants et Reims : ville la plus peuplée avec 178 500 habitants.

Sources : ANCT, INSEE 2016-2024



DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES CONTRASTÉES

Les villes sous-préfectures présentent des trajectoires très diverses. Certaines poursuivent leur attractivité résidentielle, tandis que d'autres connaissent un recul démographique lié au vieillissement, aux difficultés économiques ou à l'éloignement des grands pôles d'emploi.

-0,1%

Évolution démographique moyenne entre 2016 et 2022

101 villes en augmentation
123 villes en baisse

Les plus fortes hausses

- Sartène : +2,3 %
- Saint-Julien-en-Genevois : +2,1 %
- Alès : +2 %
- Les Sables-d'Olonne : +2 %

Les plus fortes baisses

- Avesnes-sur-Helpe et Apt : -2,1 %
- Vouziers : -2 %
- Aubusson et Montbard : -1,9 %
- Saint-Claude et Briançon : -1,8 %



DES FRAGILITÉS SOCIALES MARQUÉES

Les indicateurs sociaux traduisent une fragilité importante dans une partie des villes sous-préfectures. Revenus plus faibles, chômage élevé et forte pauvreté témoignent des difficultés auxquelles ces territoires sont confrontés, avec toutefois des écarts très importants d'une ville à l'autre.

23600€

revenu médian

-2 160 € par rapport au niveau de vie médian national

21,8%
taux de pauvreté

→ **+6,4** points
par rapport au national

15,3%
taux de chômage

→ **+7,2** points
par rapport au national

Revenu médian le plus faible
Avesnes-sur-Helpe (17 250 €)

Revenu médian le plus élevé
Gex (41 100 €)

Taux de pauvreté le plus faible
Les Sables-d'Olonne (9 %)

Taux de pauvreté le plus élevé
Avesnes-sur-Helpe (40 %)

Taux de chômage le plus faible
Yssingeaux (6 %)

Taux de chômage le plus élevé
Avesnes-sur-Helpe (38,3 %)



UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ QUI RÉSISTE

Malgré des fragilités persistantes, les villes sous-préfectures conservent un tissu économique dense et diversifié. Leur économie repose largement sur les services de proximité, les petites entreprises et, dans certains territoires, sur une activité industrielle encore présente.

211000

entreprises

7 % du secteur industriel
+0,5 % taux d'emploi entre 2016 et 2022

-3,2%
du taux d'emploi pour Montbard

+3,9%
du taux d'emploi pour Sartène



Les villes sous-préfectures concentrent aujourd'hui des difficultés structurelles qui fragilisent durablement leurs habitants, comme ici à Montluçon.

La France doit se doter d'une stratégie nationale de développement de ses villes sous-préfectures



Le Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures, association qui rassemble des personnes physiques, pôles de centralité, villes et intercommunalités, appelle l'État à reconnaître pleinement le rôle stratégique des villes sous-préfectures dans l'équilibre et la cohésion du territoire national.

Les villes sous-préfectures, souvent reléguées au second plan des politiques publiques, concentrent aujourd'hui des difficultés structurelles qui fragilisent durablement leurs habitants. Elles ne sont ni des métropoles bénéficiant d'une forte attractivité économique, ni des territoires ruraux bénéficiant d'une attention particulière. Elles constituent pourtant des pôles de centralité essentiels pour des millions de Français.

Avec, par exemple, Céret dans les Pyrénées-Orientales, Saint-Dié-des-Vosges dans les Vosges ou encore Le

UNITÉ

Cette tribune est signée par le Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures et des maires de villes sous-préfectures.

Vigan dans le Gard, ce sont des territoires entiers qui se trouvent confrontés à des défis majeurs et qui peinent à trouver leur place dans les grandes orientations nationales.

Fermetures de services publics, désindustrialisation, désertification médicale, disparition de services hospitaliers de proximité, difficultés de mobilité, précarité croissante, contraintes réglementaires parfois inadaptées aux réalités locales : les habitants y vivent une double peine, celle de l'éloignement et celle du sentiment d'abandon.

Depuis plusieurs années, notre mouvement alerte les pouvoirs publics sur la dégradation progressive du tissu économique, social, industriel, intellectuel et démocratique de ces territoires. Pourtant, les politiques nationales continuent souvent d'opposer métropoles et ruralité, laissant les villes sous-préfectures dans un angle mort de l'action publique.

Ces villes ne constituent pourtant pas une marge de la République. Les 235 villes sous-préfectures et leurs bassins de vie représentent environ 12 millions d'habitants. Elles participent pleinement à la vitalité économique, sociale et démocratique du pays.

» « Fermetures de services publics, désindustrialisation, désertification médicale, disparition de services hospitaliers de proximité, difficultés de mobilité, précarité croissante [...] : les habitants y vivent une double peine, celle de l'éloignement et celle du sentiment d'abandon. »

Ignorer ces territoires reviendrait à ignorer une part essentielle de la population française. La cohésion nationale ne pourra être durablement préservée si une partie importante du territoire continue de se sentir oubliée ou insuffisamment prise en compte dans les politiques publiques.

Une colère qui ne cesse de grandir

Les habitants des villes sous-préfectures ont le sentiment de porter une part croissante des efforts demandés au pays sans bénéficier d'une attention équivalente des pouvoirs publics. Depuis plusieurs années, les réformes successives, les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités, les difficultés d'accès aux services publics et les incertitudes économiques renforcent un sentiment de déclassement déjà ancien.

Cette situation nourrit une défiance grandissante à l'égard des institutions. Les mouvements sociaux récents ont démontré que les mobilisations ne prennent pas uniquement naissance

dans les grandes métropoles. Elles trouvent également leur origine dans ces territoires où vivent les classes moyennes et populaires, confrontées à la raréfaction des services, à la diminution des perspectives d'emploi et à l'affaiblissement progressif des fonctions de centralité. Les villes sous-préfectures ne demandent pas un traitement privilégié. Elles demandent simplement que leur rôle soit reconnu et que leur développement fasse l'objet d'une stratégie nationale cohérente, ambitieuse et durable.

» « Les habitants des villes sous-préfectures ont le sentiment de porter une part croissante des efforts demandés au pays sans bénéficier d'une attention équivalente des pouvoirs publics. »

Une démocratie qui doit retrouver ses ancrages territoriaux

La reconstruction du pacte social ne peut plus être pensée uniquement depuis les centres de décision nationaux. Elle doit également s'appuyer sur les réalités vécues dans les territoires, sur les besoins exprimés par les habitants et sur l'expérience des élus locaux.

C'est à Montluçon (Allier), à Dreux (Eure-et-Loir), à Lodève (Hérault), à Pontivy (Morbihan), à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), à Valenciennes (Nord), à Saint-Claude (Jura) ou encore à Saint-Pierre (Martinique), que les élus locaux agissent chaque jour pour maintenir les services, soutenir l'économie locale et préserver le lien social.

Nous demandons aujourd'hui un plan d'actions rapide, ambitieux et efficace. Sur les 21 propositions portées par

notre mouvement, 15 peuvent être mises en œuvre sans coût supplémentaire pour l'État et produire rapidement des effets concrets sur le terrain.

» « Nous demandons aujourd'hui un plan d'actions rapide, ambitieux et efficace. Sur les 21 propositions portées par notre mouvement, 15 peuvent être mises en œuvre sans coût supplémentaire pour l'État et produire rapidement des effets concrets sur le terrain. »

La reconstruction du pacte social doit émerger des territoires, irriguer les décisions nationales et nourrir une nouvelle ambition collective. Les réalités locales, les solidarités de proximité, les bassins de vie et les fonctions de centralité doivent redevenir des références majeures de l'action publique.

La France ne pourra relever les défis économiques, sociaux, industriels et démocratiques qui l'attendent sans s'appuyer pleinement sur ses villes sous-préfectures.

Nous appelons donc à l'élaboration rapide d'une stratégie nationale de développement des villes sous-préfectures et de leurs bassins de vie. Cette stratégie doit constituer l'un des piliers de l'aménagement du territoire et de la cohésion nationale.

Pour des villes sous-préfectures fortes, attractives, industrielles, innovantes et résolument républicaines. ■

➕ POUR EN SAVOIR PLUS

www.villesousprefectures.fr
developperllessousprefectures@gmail.com



« Il faut retrouver une politique du territoire et pas seulement des territoires »

≡ Sébastien Fournier

On a longtemps associé l'aménagement du territoire à l'ambition nationale portée par la DATAR. Cette vision existe-t-elle encore aujourd'hui ?

Il est difficile de concevoir une politique d'aménagement du territoire qui ne s'adosse pas à une vision nationale portée, au moins en partie, par l'État. Bien sûr, les conditions ont profondément changé depuis les années 1960. À l'époque de la DATAR, nous étions dans un État centralisé, planificateur

et aménageur, porté par une forte dynamique de croissance économique. L'ambition était double. Il s'agissait d'abord de moderniser le pays et de construire un nouveau modèle de puissance dans le contexte de l'après-décolonisation. Mais il y avait aussi une exigence d'égalité territoriale. L'idée était que chaque Français, où qu'il vive, devait bénéficier d'un accès équilibré aux services publics et aux opportunités de développement.

Cette logique s'est progressivement transformée avec la décentralisation

Historien, haut fonctionnaire et spécialiste de l'État, Arnaud Teyssier porte un regard critique sur l'évolution des politiques d'aménagement du territoire. Entre dilution de la vision nationale et affaiblissement de la présence publique, il plaide pour un retour de l'État aménageur, capable de concilier cohésion nationale, diversité territoriale et proximité avec les citoyens.

puis avec l'affirmation de l'Union européenne comme acteur de l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, la politique d'aménagement existe toujours, mais elle est portée par une multiplicité d'acteurs qui ne poursuivent pas forcément les mêmes objectifs.

La notion de compétitivité des territoires a-t-elle changé la donne ?

Oui, profondément. Lorsque cette idée est apparue dans les années 1990 et 2000, elle m'a beaucoup interrogé. Car

si les territoires sont placés en situation de concurrence, l'idée même d'un aménagement cohérent du territoire national s'en trouve fragilisée.

La décentralisation a introduit de nouvelles logiques et l'Union européenne a, de son côté, développé une politique régionale qui privilégie certains échelons territoriaux. Nous sommes donc passés d'une logique unique à une superposition de logiques parfois complémentaires, parfois contradictoires.

» « Il existe encore une politique nationale, mais elle s'est progressivement diluée. C'est probablement l'une des principales difficultés auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. »

Il existe encore une politique nationale, mais elle s'est progressivement diluée. C'est probablement l'une des principales difficultés auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui.

Les métropoles sont-elles devenues les grandes gagnantes de cette évolution ?

Le bilan mérite encore d'être étudié avec recul. La métropolisation s'inscrit dans une volonté plus large de rationaliser l'organisation territoriale française et de corriger certaines faiblesses

du système issu des lois de décentralisation.

» « Mais il me semble que la vraie question n'a jamais été posée clairement : quel modèle de décentralisation voulons-nous ? »

Il me semble que la vraie question n'a jamais été posée clairement : quel modèle de décentralisation voulons-nous ?

Depuis quarante ans, nous empilons les réformes. Nous avons créé l'intercommunalité, renforcé les régions, développé les métropoles, sans jamais revenir sur les fondements du modèle. Nous sommes probablement prisonniers d'une architecture institutionnelle héritée des années 1980 que nous essayons régulièrement de corriger sans la remettre réellement en question.

La métropolisation a apporté certaines réponses, mais elle n'est sans doute pas exempte d'effets pervers. Il faudrait rouvrir sereinement le débat sur l'organisation territoriale du pays.

Dans ce contexte, les villes sous-préfectures ne sont-elles pas les oubliées des politiques publiques ?

Elles le sont en partie, oui. L'État est confronté à des contraintes financières considérables et il a souvent tendance

à accompagner les mouvements de concentration déjà à l'œuvre. Pourtant, il existe une réflexion ancienne sur la nécessité de maintenir des échelons de proximité.

Dès les années 1920 et 1930, certains projets de réforme territoriale envisageaient de renforcer les grandes entités régionales tout en conservant une forte présence publique à l'échelle des arrondissements. L'idée était déjà de conjuguer puissance et proximité.

Ce qui me paraît paradoxal aujourd'hui, c'est que nous ne sommes plus dans le contexte des années 1960 où l'aménagement du territoire était principalement pensé comme un outil au service de la croissance économique. Les préoccupations ont changé. Les enjeux écologiques, la qualité de vie, les mobilités, l'équilibre entre espaces urbains et ruraux occupent désormais une place centrale.

Or les villes sous-préfectures répondent précisément à une partie de ces aspirations contemporaines. Elles constituent souvent un échelon pertinent pour concilier proximité, qualité de vie et accès aux services.

Beaucoup d'élus dénoncent également un manque de ciblage des politiques publiques. Partagez-vous ce constat ?

Historiquement, l'aménagement du territoire reposait précisément sur des politiques ciblées. »

REPÈRES

La France compte 35 000 communes, un record européen. Le millefeuille territorial empile les échelons de décision : communes, intercommunalités, départements, régions.

DATES CLÉS

1963
●
Création de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

1973 et 1979
●
Les chocs pétroliers mettent fin aux Trente Glorieuses. La désindustrialisation frappe les territoires.

1982
●
Les lois Defferre bouleversent l'organisation institutionnelle locale.



L'État intervenait de manière différenciée selon les besoins des territoires, tout en conservant une exigence forte d'égalité dans l'accès aux services publics.

Aujourd'hui, la situation est plus complexe parce que les responsabilités sont partagées entre de nombreux acteurs publics qui ne poursuivent pas nécessairement les mêmes stratégies.

Deux pistes me semblent possibles. La première serait que l'État assume davantage son rôle d'aménageur et de garant de la cohérence territoriale. La seconde consisterait à faire évoluer certaines politiques européennes afin qu'elles prennent davantage en compte les réalités locales et les enjeux d'équilibre territorial.

Dans les deux cas, cela suppose une volonté politique forte.

Certains élus estiment que l'État connaît de moins en moins les réalités locales. Existe-t-il une forme de déconnexion entre les élites et les territoires ?

Je crois que la question se pose. Lorsque l'on regarde l'histoire récente, on constate que les responsables politiques de premier plan parcouraient beaucoup plus le pays. Le général de Gaulle allait partout, y compris dans les plus petites villes. Il suffit de regarder les archives de l'INA pour s'en convaincre. Je crois qu'il y avait une présence de l'exécutif beaucoup plus forte, parce qu'il y avait une ambition.

Au-delà de cette comparaison historique, je crois surtout que nous avons progressivement changé notre manière de penser le territoire.

À SAVOIR

Avec la création du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) en 2013 puis de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) en 2018, l'orientation des politiques d'aménagement territorial est désormais exclusivement locale.

Nous parlons aujourd'hui presque exclusivement des « territoires », au pluriel. Or il existe aussi un territoire national.

” « Deux pistes me semblent possibles. La première serait que l'État assume davantage son rôle d'aménageur et de garant de la cohérence territoriale. La seconde consisterait à faire évoluer certaines politiques européennes afin qu'elles prennent davantage en compte les réalités locales et les enjeux d'équilibre territorial. »

Cette distinction peut sembler sémantique, mais elle est essentielle. Reconnaître l'existence d'un territoire national ne signifie pas nier la diversité locale ni remettre en cause la décentralisation.

Cela signifie simplement rappeler que toutes les composantes du pays sont solidaires les unes des autres.

Quel rôle l'État doit-il jouer demain ?

Je pense qu'il faut retrouver une politique du territoire et pas seulement une politique des territoires.

L'État n'a pas vocation à se substituer aux élus locaux ni à remettre en cause la décentralisation. En revanche, il doit redevenir un acteur visible, présent et attentif à l'équilibre d'ensemble.

Dans un contexte marqué par les enjeux environnementaux, les attentes en matière de qualité de vie et la nécessité de maintenir la cohésion nationale, l'État doit être attentif aux aspirations des territoires qui composent ce territoire national.

Les sous-préfectures, les arrondissements, constituent à cet égard des relais précieux. Encore faut-il assumer pleinement leur rôle.

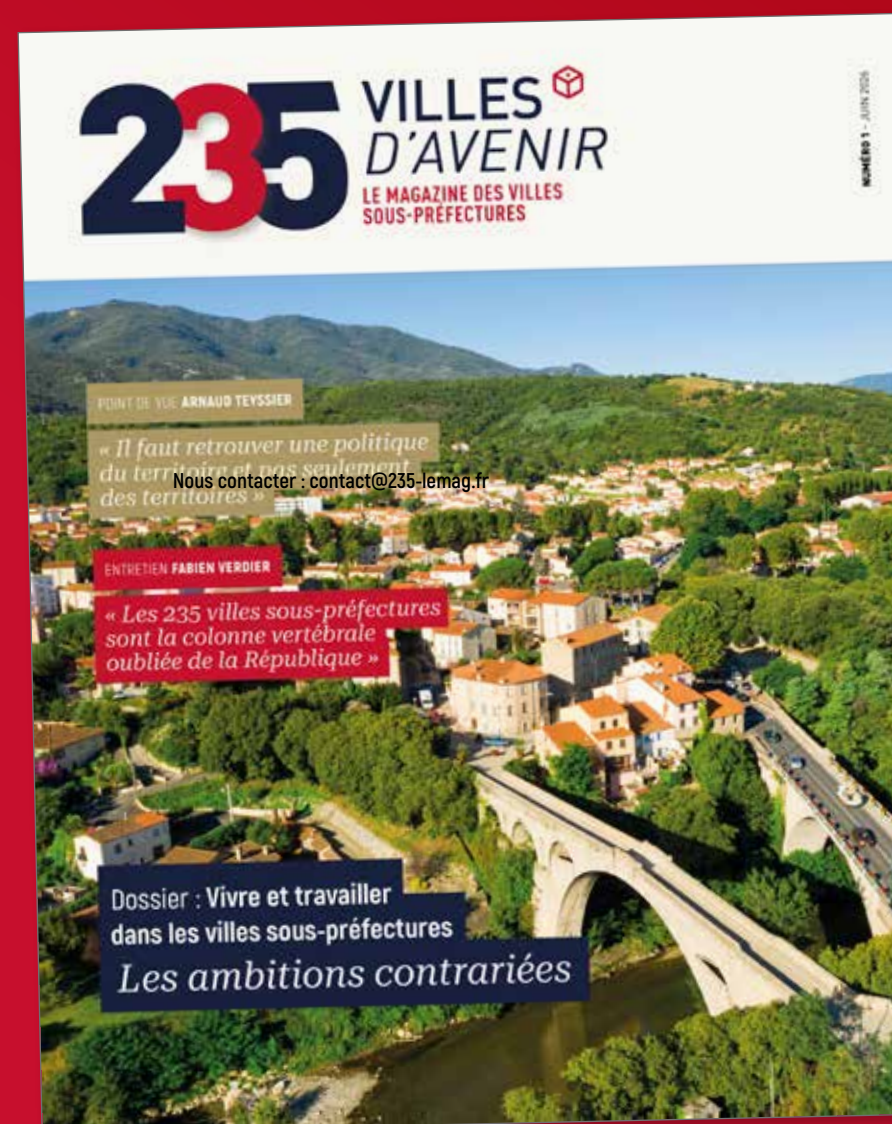
Car préserver la diversité des territoires qui composent la France suppose aussi de réaffirmer l'existence d'un projet commun. Et ce projet passe nécessairement par une vision nationale de l'aménagement du territoire. ■

BIOGRAPHIE ARNAUD TEYSSIER

Arnaud Teyssier a intégré l'Inspection générale de l'administration à sa sortie de l'ENA. Il a été conseiller de Philippe Séguin à l'Assemblée nationale et directeur du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Intérieur de 2003 à 2008. Il est inspecteur général de l'administration depuis 2005.

RESSOURCES

www.villesousprefectures.fr
developperlessousprefectures@gmail.com



Le magazine du Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures

Là où bat la France locale

Ni vitrine, ni réquisitoire, le magazine des villes sous-préfectures raconte les territoires tels qu'ils sont.

Il valorise les réussites et les innovations locales, tout en donnant à voir les fragilités, les attentes et les combats du quotidien. Parce que comprendre les villes sous-préfectures, c'est aussi comprendre les réalités de millions de Français qui y vivent, y travaillent et y construisent l'avenir.

Nous contacter : contact@235-lemag.fr



DOSSIER

La bataille du développement

Créer de l'emploi, attirer des entreprises, maintenir des services publics, développer des infrastructures, accueillir de nouveaux habitants : pour les villes sous-préfectures, rien ne va de soi. Longtemps considérées comme des maillons essentiels de l'organisation territoriale française, elles ont vu leur rôle évoluer sous l'effet de la métropolisation, de la concentration des activités économiques et de la réorganisation progressive de l'action publique.

Pourtant, loin d'être condamnés au déclin, ces territoires continuent d'exercer une fonction essentielle de centralité. Ils concentrent des emplois, des commerces, des équipements, des services et des savoir-faire qui irriguent bien au-delà de leurs seules limites administratives. Souvent discrètes, ces villes demeurent des lieux où l'on vit, où l'on travaille et où l'on entreprend. Mais elles doivent désormais composer avec de nouveaux défis : accès au foncier économique, mobilité, attractivité, recrutement, logement ou encore adaptation aux transitions écologiques. Autant d'enjeux qui conditionnent leur capacité à préparer l'avenir.

À travers l'exemple de Céret et de la Communauté de communes du Vallespir, ce dossier raconte le combat quotidien mené par de nombreux élus et acteurs économiques pour faire vivre leur territoire. Un combat qui dépasse largement les frontières des Pyrénées-Orientales et pose, en creux, une question simple : quelle place la France souhaite-t-elle accorder à ces villes qui structurent encore la vie de millions d'habitants ?

À l'ombre des métropoles, les sous-préfectures refusent de décrocher

≡ Pierre Montet

Désindustrialisation, concentration des emplois qualifiés dans les grandes agglomérations, recul de certains services publics : les villes sous-préfectures affrontent depuis plusieurs décennies des vents contraires. Pourtant, loin des projecteurs, elles continuent d'investir, d'accompagner les entreprises et de faire vivre des bassins d'emploi essentiels à l'équilibre du territoire national. Un combat souvent mené avec des moyens limités et une reconnaissance insuffisante.

On les traverse parfois sans s'y arrêter. Elles ne disposent ni de la puissance d'attraction des métropoles ni de la visibilité accordée aux territoires ruraux. Pourtant, les villes sous-préfectures occupent une place singulière dans l'organisation du pays. Elles concentrent des services, des emplois, des commerces, des équipements publics et des fonctions administratives indispensables à des dizaines, voire des centaines de milliers d'habitants.

Ces 235 villes constituent les véritables pivots de leurs bassins de vie. Elles assurent un rôle de centralité, d'équilibre et de proximité que peu d'autres territoires peuvent revendiquer. Pourtant, elles demeurent aujourd'hui largement absentes des grandes politiques d'aménagement du territoire. Coincées entre des métropoles qui concentrent l'attention publique et des espaces ruraux bénéficiant de dispositifs dédiés, elles peinent encore à trouver leur juste place.

Car ces villes ont été parmi les premières à subir les effets de la désindustrialisation. Historiquement, elles ont souvent accueilli des activités manufacturières, des sites industriels ou des fonctions administratives structurantes. Lorsque les usines ont fermé, lorsque les emplois publics ont été rationalisés, lorsque les activités à forte valeur ajoutée se sont

concentrées dans les grandes agglomérations, ce sont elles qui ont encaissé le choc de plein fouet.

Compétition déséquilibrée

Aujourd'hui encore, elles demeurent davantage spécialisées dans l'industrie traditionnelle, les services à la personne, le commerce, le bâtiment ou les fonctions administratives que dans les secteurs les plus valorisés de l'économie. Les fonctions dites « métropolitaines » comme la recherche, le conseil, l'ingénierie, le numérique ou les prestations intellectuelles, y restent moins représentées. Pendant que les métropoles concentrent les emplois les plus qualifiés et les investissements les plus stratégiques, les sous-préfectures doivent composer avec une base économique plus fragile et souvent moins diversifiée.

Cette réalité nourrit un sentiment largement partagé par les élus locaux : celui d'une compétition déséquilibrée. Pourtant, réduire les villes sous-préfectures à leurs difficultés serait une erreur. Car elles disposent d'atouts considérables.

Le premier est leur rôle de centralité. Dans de nombreux territoires, elles constituent le principal pôle de services, de consommation, de santé, de formation ou d'administration.

À SAVOIR

En France métropolitaine, les villes centres sous-préfectures comptent un total de 212 000 établissements liés à l'activité économique en 2024.

—

Lorsqu'une sous-préfecture se développe, c'est souvent tout un bassin de vie qui en bénéficie. À l'inverse, lorsqu'elle s'affaiblit, c'est tout un territoire qui perd en attractivité.

Le second atout tient à leur capacité d'adaptation. Malgré les mutations économiques, beaucoup ont engagé des stratégies de diversification, de réindustrialisation, de revitalisation commerciale ou de soutien à l'entrepreneuriat. Elles cherchent à construire un modèle de développement qui leur soit propre, sans nécessairement reproduire celui des métropoles.

Capacité de rebond, les exemples de Vichy et de Forbach

À Forbach, l'histoire économique reste profondément marquée par l'exploitation du charbon et par les conséquences de sa disparition. La fermeture progressive des mines a laissé derrière elle des friches, une perte d'emplois massive et des fragilités sociales persistantes.

La ville doit également composer avec la concurrence de Sarrebruck, située de l'autre côté de la frontière allemande, qui attire une partie de l'activité commerciale et économique. Malgré cela, la collectivité poursuit ses efforts de reconver-

sion et de redynamisation, consciente que son avenir passe par la diversification de son tissu économique.

À Vichy, les enjeux sont différents mais tout aussi révélateurs. Forte d'une économie largement tournée vers les services, le tourisme et le thermalisme, la ville conserve une attractivité réelle. Mais elle n'échappe pas aux difficultés rencontrées par de nombreuses sous-préfectures : vieillissement de la population, départ d'une partie des actifs, concurrence exercée par des pôles urbains plus importants et nécessité permanente de renouveler son modèle économique. Là encore, les acteurs locaux multiplient les initiatives pour attirer de nouvelles activités et renforcer l'attractivité du territoire.

Cette capacité de rebond repose également sur des atouts souvent sous-estimés. Parmi eux figure le foncier. Alors que de nombreuses métropoles sont confrontées à la rareté du terrain disponible, à l'explosion des coûts immobiliers et à des difficultés croissantes pour accueillir de nouvelles activités productives, les villes sous-préfectures disposent encore de réserves foncières et de capacités d'aménagement importantes. Dans un contexte de réindustrialisation et de relocalisation de certaines activités stratégiques, cet avantage pourrait devenir décisif.

Nombre de ces territoires offrent également des coûts d'implantation maîtrisés, une bonne desserte routière ou ferroviaire et une proximité avec des bassins d'emploi déjà structurés. Autrement dit, les conditions d'un nouveau développement économique existent. Encore faut-il que les politiques nationales cessent de considérer ces villes comme des espaces secondaires et les regardent comme des partenaires à part entière de la réindustrialisation française.

Plusieurs élus plaident ainsi pour une mobilisation plus volontariste du foncier économique disponible, pour des stratégies de développement adaptées à chaque bassin de vie, et pour l'assouplissement des normes comme le ZAN qui viennent souvent contrecarrer l'ambition des élus. Mais cette résilience a un coût.

Car derrière chaque projet économique, chaque opération de revitalisation, chaque stratégie de reconversion, il faut des équipes capables de monter les dossiers, d'identifier les financements, de coordonner les partenaires et d'accompagner les entreprises. Or c'est précisément sur ce terrain que de nombreuses collectivités se sentent désormais fragilisées.

Maillon essentiel

Le manque d'ingénierie territoriale constitue sans doute l'un des angles morts des politiques publiques. Les grandes métropoles disposent de services étoffés, d'agences

REPÈRE

Dans un contexte de réindustrialisation et de relocalisation de certaines activités stratégiques, les villes sous-préfectures présentent des avantages qui pourraient devenir décisifs.

—



spécialisées et de moyens humains importants. Beaucoup de sous-préfectures, elles, doivent conduire des projets toujours plus complexes avec des effectifs réduits et des budgets contraints. Les appels à projets se multiplient, les procédures se sophistiquent, mais les moyens d'ingénierie ne suivent pas toujours. Certaines sous-préfectures fonctionnent aujourd'hui avec des effectifs extrêmement réduits, rendant difficile l'accompagnement des projets locaux et le montage d'opérations structurantes.

” **Les centres de décision, les fonctions d'expertise et les élites administratives se concentrent toujours davantage dans les grandes métropoles, et plus particulièrement à Paris.**

Plus profondément encore, nombre d'élus dénoncent une méconnaissance persistante de ces territoires. Les centres de décision, les fonctions d'expertise et les élites administratives se concentrent toujours davantage dans les grandes métropoles, et plus particulièrement à Paris. Cette distance produit parfois des politiques standardisées qui peinent à prendre en compte la diversité des situations locales.

Une ville industrielle du Grand Est, une cité thermale du centre de la France ou un bassin de vie rural n'ont ni les mêmes besoins ni les mêmes leviers de développement. Pourtant, les réponses publiques restent souvent conçues selon des modèles uniformes. De nombreux élus plaident aujourd'hui pour des dispositifs plus souples, davantage construits à partir des réalités du terrain et moins inspirés des logiques métropolitaines.

Les élus ne réclament pas un traitement privilégié. Ils demandent surtout que soit reconnu le rôle stratégique de ces villes dans la cohésion territoriale du pays. Car l'enjeu dépasse largement leurs seules limites administratives. Lorsqu'une sous-préfecture perd des emplois, des services ou des entreprises, c'est l'ensemble de son bassin de vie qui s'affaiblit.

À l'heure où la France cherche à concilier réindustrialisation, transition écologique et rééquilibrage territorial, ces villes méritent davantage qu'une attention ponctuelle. Elles constituent un maillon essentiel de l'économie nationale et un levier majeur de développement pour des millions d'habitants.

Le véritable enjeu n'est pas de faire des sous-préfectures des métropoles miniatures. Leur force réside précisément dans leur singularité. Encore faut-il que l'État accepte de regarder ces territoires pour ce qu'ils sont : non pas des périphéries en attente de rattrapage, mais des pôles de vie, d'emploi, d'industrie et de services indispensables à l'équilibre du pays. Les solutions existent. Elles supposent simplement de partir davantage du terrain plutôt que d'appliquer partout les mêmes recettes. ■

100 HECTARES DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le Mouvement pour le Développement des Villes Sous-Préfectures plaide pour un droit à construire sur 100 hectares de terrains dédiés au développement industriel, pour chaque ville sous-préfecture. Cela permettrait de développer plusieurs sites industriels : du PIB pour le territoire, des emplois qualifiés, des emplois induits... Ce soutien à la réindustrialisation serait un levier majeur pour relancer l'activité économique locale, sans nécessiter de financement public.

REPÈRE
L'économie agricole représente une part non négligeable dans bon nombre de villes sous-préfectures comme ci-dessus à Saumur.

© Arabia Stock



LE VALLESPIR EN CHIFFRES

- 22 000 habitants
- 3 700 emplois
14,2 % taux de chômage
- Niveau de vie médian 24 390 €
- 453 entreprises

© Arabia Stock



tivité résidentielle et touristique. L'industrie, l'artisanat et l'innovation côtoient ainsi une identité culturelle forte, incarnée notamment par le musée d'Art moderne de Céret, qui accueille chaque année plus de 100 000 visiteurs. Le cadre de vie constitue également un argument de poids pour attirer entreprises, salariés et nouveaux habitants dans un environnement préservé, loin de la pression urbaine du littoral.

Cette stratégie se heurte néanmoins à plusieurs défis. Le vieillissement de la population, la difficulté à attirer certains profils qualifiés et les besoins en formation figurent parmi les préoccupations majeures du territoire. Les mobilités constituent également un enjeu central. Malgré sa position géographique favorable, le Vallespir reste dépendant de la voiture. La vallée ne dispose plus de liaison ferroviaire avec Perpignan et son accessibilité repose largement sur une unique route départementale, régulièrement saturée.

À ces contraintes s'ajoute la question du foncier. Comme de nombreux territoires ruraux, le Vallespir doit composer avec les objectifs de sobriété foncière qui les pénalisent tout en cherchant à accueillir de nouvelles entreprises. L'enjeu consiste désormais à trouver un équilibre entre développement économique, besoins en logement et préservation des espaces naturels. Mais dans ce contexte, chaque projet devient un combat. À rebours de l'image parfois véhiculée d'une France rurale résignée, le Vallespir revendique une ambition forte. Mais ici, le développement ne va jamais de soi : il faut sans cesse le défendre, le négocier et le conquérir. ■

Le Vallespir : un territoire au potentiel contrarié

≡ Sébastien Fournier

Au pied des Pyrénées et aux portes de l'Espagne, la communauté de communes du Vallespir bénéficie d'une situation géographique singulière. Structuré autour de Céret, sa ville-centre et sous-préfecture des Pyrénées-Orientales, ce territoire de près de 22 000 habitants s'appuie sur une économie diversifiée mêlant industrie, artisanat, agriculture, commerce de proximité, logistique et tourisme.

À proximité de l'autoroute A9 et de la plateforme ferroviaire du Boulou, il occupe une position stratégique entre la Méditerranée, la Catalogne et les grands pôles urbains du sud de l'Europe. Longtemps marqué par une activité industrielle dynamique, le Vallespir a connu une désindustrialisation progressive au cours du XX^e siècle, accentuée par la disparition de certaines infrastructures de transport après les inondations de 1940. Si plusieurs entreprises emblématiques ont résisté ou se sont développées, à l'image de Diam Bouchage, l'un des leaders mondiaux du bouchon, le territoire a dû réinventer son modèle économique.

Aujourd'hui, les élus locaux misent sur un développement fondé à la fois sur l'économie productive et sur l'attrac-

REPÈRE
Située dans les Pyrénées-Orientales, Céret est la ville-centre de la Communauté de communes du Vallespir, un territoire de 22 000 habitants.



« Sans développement économique, nos territoires meurent »

≡ Sébastien Fournier

Pour Michel Coste, les territoires ruraux et les villes sous-préfectures ne manquent ni d'idées ni d'atouts. Ils souffrent avant tout d'un manque de considération et de politiques publiques insuffisamment adaptées à leurs réalités. Le maire et président de l'intercommunalité en témoigne à travers le combat qu'il mène pour développer l'emploi et l'activité économique sur son territoire.

Considérez-vous le développement économique comme l'enjeu central de votre mandat ?

≡ C'est même l'enjeu principal. Sur un territoire rural comme le nôtre, sans développement économique, il n'y a plus de vie. C'est l'économie qui permet de maintenir les services publics, l'emploi, le tissu associatif et, plus largement, l'attractivité du territoire.

C'est la raison pour laquelle cette compétence a été transférée à l'intercommunalité. Nous investissons fortement dans ce domaine, notamment en mettant du foncier à disposition des entreprises, en développant des zones d'activités. Aujourd'hui, c'est l'un des principaux leviers de développement dont nous disposons.

Quels sont les principaux atouts du Vallespir ?

≡ Nous bénéficions d'abord d'une situation géographique exceptionnelle. Nous sommes à quinze minutes de la Méditerranée, à une heure des premières stations de ski, à proximité immédiate de l'Espagne et à une heure et demie de Barcelone. Cette dimension transfrontalière constitue un véritable atout. Nous avons également la chance d'avoir conservé un cadre de vie préservé. Contrairement au littoral, nous ne subissons pas une pression touristique excessive. Les activités de pleine nature y occupent une place importante et la qualité de vie est reconnue.

» « Notre développement repose donc sur deux piliers complémentaires : l'économie productive, industrie, artisanat, et l'économie culturelle et touristique, profondément liée à l'histoire de Céret. »

Enfin, Céret dispose d'une identité culturelle forte. Notre musée d'art moderne accueille plus de 100 000 visiteurs par an. C'est un véritable moteur d'attractivité. Notre développement repose donc sur deux piliers complémentaires : l'économie productive, industrie, artisanat, et l'économie culturelle et touristique, profondément liée à l'histoire de Céret.

Quels types d'activités cherchez-vous à attirer ?

≡ Notre première priorité est de consolider les entreprises déjà présentes. Nous avons la chance d'accueillir plusieurs fleurons industriels, comme Diam Bouchage, l'un des leaders mondiaux du bouchon, mais aussi des entreprises innovantes dans la plasturgie ou l'agroalimentaire.

Nous cherchons ensuite à attirer des activités à forte valeur ajoutée. Notre proximité avec Barcelone, Toulouse ou Montpellier nous permet d'offrir une alternative crédible à la métropole : un environnement préservé, des coûts maîtrisés et une qualité de vie recherchée. Nous constatons d'ailleurs que de nombreux cadres, ingénieurs ou entrepreneurs qui s'installent ici ne souhaitent plus repartir. C'est un signe très encourageant.

Pourtant, vous estimez que les territoires ruraux sont aujourd'hui pénalisés dans leur capacité à se développer...

≡ Oui, notamment sur la question du foncier économique. Nous sommes confrontés à une contradiction permanente. On nous demande d'attirer des entreprises, de créer de l'emploi et de développer l'activité économique, mais les règles actuelles limitent fortement nos capacités d'action.

Avec le Zéro artificialisation nette (ZAN) et la déclinaison régionale portée par le SRADDET, les territoires ruraux se retrouvent dans une situation défavorable. En Occitanie, la répartition prévue attribue 53% des capacités de développement foncier aux métropoles contre 43% aux territoires ruraux. Nous partons déjà avec un retard historique en matière d'équipements et d'activités économiques, et nous disposons pourtant de moins de marges de manœuvre pour nous développer. Pour nous, c'est une forme de double peine. Nous devons choisir entre le logement, le développement économique ou les grands projets structurants. Or un territoire comme le nôtre a besoin des trois.

Nous avons donc fait un choix clair : privilégier l'économie. En parallèle, nous travaillons à la reconquête des centres anciens, à la rénovation des

logements vacants et à la reconstruction de la ville sur elle-même. Mais cela demande du temps. Le développement économique, lui, ne peut pas attendre.

Qu'est-ce qui freine aujourd'hui le développement du Vallespir ?

≡ Le principal sujet reste celui de l'accessibilité. Nous disposons de l'autoroute A9 et de l'aéroport de Perpignan à moins d'une heure, mais nous souffrons d'un déficit d'infrastructures. Toute la vallée repose essentiellement sur une seule route départementale qui supporte une circulation croissante.

Depuis plus de vingt ans, nous nous battons pour la réalisation d'un second pont permettant d'améliorer les accès à Céret et au Haut-Vallespir. C'est un projet essentiel pour la sécurité, les déplacements quotidiens et le développement économique.

» « Les décisions sont encore trop souvent prises loin du terrain. Nous avons besoin d'un État plus à l'écoute, capable de faire confiance aux acteurs locaux et de laisser davantage de place à la décision de proximité. »

L'État joue-t-il suffisamment son rôle dans ce domaine ?

≡ Je pense que l'État privilégie le développement des métropoles. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un véritable clivage territorial.

Lorsque je discute avec des élus de territoires ruraux, quelles que soient leurs sensibilités politiques, nous par-

tageons souvent les mêmes préoccupations. En revanche, nous avons parfois le sentiment que les réalités de nos territoires sont mal comprises depuis les grands centres urbains.

Les décisions sont encore trop souvent prises loin du terrain. Nous avons besoin d'un État plus à l'écoute, capable de faire confiance aux acteurs locaux et de laisser davantage de place à la décision de proximité. Sur certains dossiers structurants, les procédures s'étalent sur des années, voire des décennies. Cette lenteur devient un frein au développement.

Vous évoquez également la question du rail...

≡ C'est un sujet emblématique. Les infrastructures existent encore : les rails sont toujours là et l'ancienne gare est présente. Pourtant, la liaison ferroviaire avec Perpignan n'a jamais été réactivée. Nous continuons à défendre ce projet avec la Région et l'ensemble des partenaires concernés. Le retour du train constituerait un formidable levier pour les mobilités, l'accès à l'emploi, le tourisme et l'attractivité du territoire. Mais comme beaucoup de projets concernant les villes sous-préfectures et les territoires ruraux, cela avance lentement. Trop lentement. ■

À SAVOIR

La ville de Céret est connue pour son musée d'Art moderne et ses cerises. Elle est frontalière avec l'Espagne, la région Catalogne.

RÉÉLU EN 2026

Michel Coste a été réélu aux dernières élections municipales, le 15 mars 2026, avec 53,7% des voix. Conseiller municipal d'opposition, il avait emporté le scrutin en 2020 après le retrait du maire sortant de l'époque, Alain Torrent.

EN SAVOIR PLUS

www.villesousprefectures.fr
developperllessousprefectures@gmail.com

À Céret, dans le Vallespir, la deuxième entreprise mondiale du bouchon pour les vins et spiritueux produit chaque année près de deux milliards de bouchons. Une réussite industrielle qui témoigne du potentiel économique des villes sous-préfectures lorsqu'elles savent s'appuyer sur leurs savoir-faire, leur histoire et leur qualité de vie.



Diam Bouchage, une réussite du Vallespir

≡ Sébastien Fournier

Au premier regard, rien ne laisse imaginer que Céret abrite l'un des leaders mondiaux de son secteur. Dans cette sous-préfecture des Pyrénées-Orientales, connue pour son musée d'Art moderne, son patrimoine catalan ou son cadre de vie entre mer et montagne, l'entreprise Diam Bouchage emploie pourtant 250 salariés et pilote une activité qui rayonne bien au-delà des frontières françaises. Numéro deux mondial du bouchon en liège pour les vins et spiritueux, l'entreprise produit chaque année près de deux milliards de bouchons et réalise plus de 210 millions d'euros de chiffre d'affaires. Au total, le groupe emploie près de 800 personnes dans le monde, mais son cœur demeure solidement ancré dans le Vallespir.

Cet enracinement n'a rien d'un hasard. L'histoire de l'entreprise est intimement liée à celle du territoire. Les Pyrénées-Orientales constituent depuis longtemps une terre de liège et de bouchonniers. La présence des forêts de chênes-lièges et l'arrivée, au début du XX^e siècle, de nombreux artisans catalans venus d'Espagne ont façonné une véritable culture industrielle autour du bouchon. Une tradition que Diam Bouchage perpétue aujourd'hui à l'échelle internationale.

Pour Éric Feunteun, directeur général de l'entreprise, cette implantation constitue même un avantage compétitif. « Nous avons un ancrage extrêmement fort sur le territoire », explique-t-il. Infrastructures, bassin d'emploi, accompagnement des collectivités : l'entreprise entretient

des relations étroites avec les acteurs locaux. Elle participe même à des projets communs avec la communauté de communes, notamment dans le domaine de l'énergie photovoltaïque.

Relever des défis

Cette réussite économique raconte aussi autre chose : la capacité des villes sous-préfectures à accueillir des activités industrielles de premier plan. À rebours des idées reçues, la performance économique ne se concentre pas uniquement dans les grandes métropoles. Le Vallespir offre aux entreprises un environnement recherché : proximité avec l'Espagne, qualité de vie, coût maîtrisé du foncier et accès relativement rapide aux grands pôles urbains du sud de l'Europe.

Reste que le territoire doit encore relever plusieurs défis. Le premier concerne son attractivité extérieure. « Les personnes qui connaissent le Vallespir ont rarement envie de le quitter. Le problème, c'est surtout de le faire connaître », résume le dirigeant. Les difficultés d'accès, l'absence de liaison ferroviaire performante ou encore le manque de visibilité du territoire constituent autant de freins lorsqu'il s'agit d'attirer des talents dans une économie désormais en concurrence à l'échelle européenne.

Pour autant, Éric Feunteun se montre optimiste. Arrivé de la région parisienne il y a deux ans, il dit avoir été surpris par le dynamisme local. Le niveau du musée d'Art moderne, la vitalité de Céret tout au long de l'année ou encore l'écosystème entrepreneurial du Vallespir ont contribué à changer son regard sur le territoire.

Une conviction qu'il partage volontiers : les villes sous-préfectures disposent souvent de ressources bien plus importantes qu'on ne l'imagine. À condition de leur donner les moyens de les révéler. ■

À SAVOIR

Depuis 2019, Diam Bouchage est partenaire du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC) et de l'association Epsyvin pour la récolte et le recyclage des bouchons en liège usagés en région Champagne-Ardenne.

DIAM BOUCHAGE

Numéro deux mondial du bouchon.
Deux milliards de bouchons produits.
210 millions d'euros de chiffre d'affaires.
800 salariés dans le monde.





Entre forêt séculaire, héritage impérial et industrie d'avenir, Haguenau cultive une identité singulière au nord de l'Alsace. Réélu en mars 2026, le maire Claude Sturni poursuit la transformation discrète mais profonde d'une ville attachée à son histoire autant qu'à son développement.

Haguenau, l'Alsace qui avance sans bruit

≡ Sébastien Fournier

À Haguenau, la forêt n'est jamais loin. Elle borde la ville comme une respiration ancienne, une présence familière qui semble protéger cette sous-préfecture du Bas-Rhin du vacarme du monde. Ici, les habitants parlent encore de la « Forêt Sainte », immense massif boisé traversé autrefois par des moines ermites, terrain de chasse des empereurs du Saint-Empire romain germanique et aujourd'hui plus grande forêt indivise de France. Une forêt qui raconte à elle seule une partie de l'âme haguénovienne : enracinée, discrète, mais profondément vivante.

Avec ses 36 000 habitants, Haguenau n'a rien d'une ville-musée figée dans les cartes postales alsaciennes. Fondée vers 1115 autour d'un château construit par Frédéric le Borgne sur une île de la Moder, la cité a traversé les siècles, les guerres, les incendies et les reconstructions. Elle conserve de cette histoire une étonnante densité patrimoniale.

REPÈRE
Haguenau est la deuxième ville du Bas-Rhin derrière Strasbourg et constitue un important pôle économique et industriel alsacien.

Entreprises innovantes

Mais Haguenau regarde aussi devant elle. Réélu en mars 2026, le maire Claude Sturni poursuit son patient travail de transformation d'une ville qu'il dirige depuis 2008. Dans les rues piétonnes du centre, entre commerces, terrasses et bâtiments rénovés, l' élu défend une vision très concrète du développement local : faire d'Haguenau une ville où l'on peut travailler, entreprendre, respirer et rester vivre.

Le sujet économique est partout. Longtemps ville commerçante tournée vers les productions agricoles de son arrière-pays, Haguenau est devenue l'un des pôles industriels majeurs d'Alsace du Nord. Siemens, Usocom ou Trendel y côtoient désormais une nouvelle génération d'entreprises innovantes. Début 2026, la start-up Electric Oasis, spécialisée dans les stations de recharge pour véhicules électriques, a ainsi rejoint la pépinière d'entreprises du

CAIRE. Quelques semaines plus tard, la halle aux Houblons accueillait le forum « Plongez au cœur de l'industrie ».

Urbanisme durable

Cette volonté de conjuguer industrie et qualité de vie traverse toute la ville. Première commune alsacienne labellisée Agenda 21 local dès 2011, elle multiplie les projets de végétalisation, protège ses espaces naturels et développe un urbanisme plus durable. L'écoquartier Thurot symbolise cette ambition de réinventer la ville sans renier son identité.

Et puis il y a cette manière très haguénovienne de garder le lien avec le territoire. Membre du Pôle métropolitain d'Alsace aux côtés de Strasbourg, Mulhouse ou Colmar, la ville cultive pour tout une certaine idée de la proximité. Ici, on parle aussi bien de biodiversité que de solidarité, de qualité de l'air que de jardins partagés.

À Haguenau, rien ne semble spectaculaire. Et c'est peut-être précisément ce qui frappe. La ville avance sans bruit, portée par un mélange singulier d'histoire, d'industrie, de forêt et de pragmatisme alsacien. Une ville qui ne cherche pas à impressionner, mais simplement à tenir debout, solidement, au cœur de son territoire. ■

EN SAVOIR PLUS

www.haguenau.fr
www.agglo-haguenau.fr

36 391 habitants
182,59 km²

© Shutterstock

Mutualiser pour mieux résister à la hausse des prix. À Saint-Quentin, un dispositif d'achat groupé d'énergie a permis aux habitants de réduire leurs factures tout en illustrant le rôle croissant des collectivités dans les enjeux du quotidien.

À Saint-Quentin, l'énergie s'achète en commun

≡ Axel Flajeuil



© DR

Face à la flambée des prix de l'énergie, certaines collectivités choisissent de ne pas rester spectatrices. À Saint-Quentin, dans l'Aisne, la municipalité a lancé un dispositif d'achat groupé d'électricité et de gaz destiné à aider les habitants à alléger leurs factures.

L'idée a émergé dans un contexte de forte inquiétude des ménages. « La guerre en Ukraine a été un déclencheur », explique Freddy Grzeziczak, premier adjoint au maire. « Beaucoup d'habitants sont venus nous voir, préoccupés par la hausse des prix. » La collectivité a alors cherché un nouveau levier d'action autour du pouvoir d'achat. Le principe est simple : la ville facilite la mise en relation entre les habitants et un opérateur spécialisé chargé de

négoier des offres auprès des fournisseurs d'énergie. Des réunions publiques sont organisées afin de présenter le dispositif et permettre aux habitants de comparer leur contrat actuel avec les tarifs obtenus dans le cadre de l'achat groupé. Chacun reste libre d'adhérer ou non.

Succès au rendez-vous

Dans les faits, le succès est au rendez-vous. « Entre 90 et 95 % des participants rejoignent ensuite l'offre proposée », souligne l' élu. Les principaux bénéficiaires sont des familles modestes et des retraités. Quelques entreprises se sont également montrées intéressées, mais plus marginalement. Les économies réalisées sont loin d'être symboliques. « En moyenne, les participants économisent l'équivalent d'une mensualité par an. Dans mon cas, cela représente entre 250 et 300 euros », précise Freddy Grzeziczak. Au-delà de la baisse des coûts, le dispositif offre également une forme de stabilité grâce à des tarifs fixes sur un an.

Répondre aux fragilités sociales

La collectivité, elle, se veut facilitatrice plutôt qu'opératrice. « Nous ne négocions pas directement avec les fournisseurs. Notre rôle est d'accompagner les habitants vers des solutions accessibles », résume le premier adjoint. Une manière pour la ville de démontrer que les collectivités locales peuvent agir concrètement sur des enjeux du quotidien, même lorsqu'elles ne disposent pas de toutes les compétences directes.

À travers cette initiative, Saint-Quentin s'inscrit dans une tendance plus large : celle de collectivités qui développent des outils mutualisés pour répondre aux fragilités sociales. Après les mutuelles communales, les achats groupés d'énergie apparaissent comme une nouvelle réponse locale aux tensions sur le pouvoir d'achat. « Plus on est nombreux, plus les conditions sont avantageuses, rappelle Freddy Grzeziczak, l'union fait la force. » ■

À SAVOIR

L'initiative a été réalisée avec ECODIGO une entreprise privée qui associe les entreprises et les citoyens de toute la France à des projets collaboratifs et de sensibilisation à l'énergie.

52 813 habitants
22,56 km²

EN SAVOIR PLUS

www.saint-quentin.fr
www.agglo-saintquentinois.fr



15 097 habitants
16,55 km²

À Château-Thierry, les fables ne sont jamais très loin.

Dans les rues de la cité axonaise, entre château médiéval, jardins et souvenirs de guerre, l'ombre de Jean de La Fontaine accompagne encore une ville discrète mais profondément habitée par son histoire.

Château-Thierry, la ville qui parle aux animaux

≡ Pierre Montet

«On tient toujours du lieu dont on vient», écrivait Jean de La Fontaine dans *La Souris métamorphosée en fille*. À Château-Thierry, la formule a valeur de programme. Ici, impossible d'échapper tout à fait au fabuliste. Il est dans les rues, dans les murs, dans les vitrines, dans l'imaginaire d'une ville qui a fait de son plus illustre enfant bien davantage qu'un souvenir scolaire.

Au cœur de la Cité à Fables, la maison natale de Jean de La Fontaine a réouvert ses portes en janvier 2026. Pousser la porte de cet hôtel particulier, c'est entrer dans un univers où les animaux parlent aux hommes pour mieux les instruire.

Du petit salon consacré aux contes au cabinet de travail, du jardin aux espaces d'exposition, le lieu invite à retrouver le poète, le conteur, mais aussi le moraliste humaniste dont l'œuvre continue de résonner avec une étonnante modernité.

Levier d'attractivité

Cette volonté d'ouvrir le patrimoine irrigue toute la ville. Château-Thierry n'est pas seulement la cité de La Fontaine. Elle est aussi ville de Champagne, ville médiévale, ville de mémoire, et entend faire de cette richesse un levier d'attractivité pour tout le Sud de l'Aisne. Il suffit de lever les yeux vers les hauteurs pour apercevoir le château médiéval qui domine la vallée de la Marne. Implanté sur 2,6 hectares, ce vaste ensemble fortifié, devenu parc arboré, raconte plus de deux mille ans d'histoire. On y vient pour flâner, découvrir

une roseraie riche de près de cinquante variétés anciennes, traverser un jardin d'inspiration médiévale, s'aventurer dans les filets suspendus ou assister à un spectacle de fauconnerie.

Une ville à hauteur d'homme

Mais Château-Thierry porte aussi une mémoire plus grave. Marquée par la Grande Guerre, ligne de front et théâtre de combats décisifs dans la vallée de la Marne, la ville conserve de nombreuses traces de ce passé douloureux. Le tourisme de mémoire y croise l'histoire locale et l'histoire de France, rappelant que cette ville tranquille fut aussi un lieu de bascule.

Au fil de la promenade, d'autres silhouettes surgissent : la Tour Balhan, vestige de l'ancien hôtel du Mouton d'Or, la chapelle de la Charité, ancienne léproserie devenue hospice puis maison de retraite, le temple protestant, offert après 1918 par une église méthodiste américaine, l'Hôtel-Dieu et sa chapelle du XVII^e siècle, ou encore l'église Saint-Crépin, seule survivante des anciennes paroisses de la ville.

À Château-Thierry, les siècles se répondent sans emphase. La Fontaine y donne le ton, mais il n'est pas seul à parler. Les pierres, les jardins, la Marne, les roses anciennes, les oiseaux de proie et les souvenirs de guerre composent un récit plus vaste. Une ville à hauteur d'homme, où l'on comprend peut-être mieux qu'ailleurs que les fables ne sont jamais très loin de la vie réelle. ■

REPÈRE

À travers expositions, événements et parcours éducatifs, Château-Thierry cherche à sensibiliser habitants et visiteurs à la biodiversité et au vivant.

EN SAVOIR PLUS

www.chateau-thierry.fr
www.carct.fr

235 VILLES ³
D'AVENIR
LE MAGAZINE DES VILLES
SOUS-PRÉFECTURES

UN ÉTÉ

À LA BELLE ÉTOILE

à Limoux

Concerts, spectacles, marchés nocturnes...

En 2026, Limoux vous invite à vivre un été vibrant et festif.
Une programmation pour tous, au cœur de la ville.

LES TEMPS FORTS

Musée du Piano - De juin à octobre *Eglise St Jacques - Place du 22 Septembre*

Festi Limos - Du 3 au 5 juillet *La Tuilerie*

Marchés nocturnes - Tous les mardis de juillet à août *Place de la République*

Festivités du 14 juillet :

Lundi 13 juillet - Feu d'artifice et Bal *Bord d'Aude*

Mardi 14 Juillet - Célébration de la **FÊTE NATIONALE**, défilé

Apé'Rock & Swing - Juillet et août *Place de la République, Le Tivoli, Les Marronniers*

Festival NAVA - Du 25 juillet au 1er août *Château de Flandry*

Percu Sud - Du 25 juillet au 1er août

Noche del Sol - Vendredi 14 août : soirée salsa *Place de la République*

Grandes fêtes de septembre - Du jeudi 4 au dimanche 14 septembre *Promenade du Tivoli, Place de la République*

Cinéma en plein air :

Mercredi 8 juillet : Super Mario Galaxy, le film *Île de Sourries*

Mercredi 19 août : Vaiana, la légende du bout du monde *Île de Sourries*

En partenariat avec Ciném'Aude

Tout Limoux dans votre poche !
Avec l'application Limoux



WWW.LIMOUX.FR

www.facebook.com/villedelimoux

